



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET



6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Croix Rouge Insertion

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Deloitte & Associés
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 6, place de la Pyramide, 92908 Paris-La Défense Cedex
Capital de 2 201 424 euros - RCS 572 028 041 RCS Nanterre

Croix Rouge Insertion

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 21 rue de la Vanne 92120 Montrouge

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Croix Rouge Insertion,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Croix Rouge Insertion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 exposées au paragraphe « Changements comptables » en page 24 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 28 mai 2026

DocuSigned by:
 Jean-Philippe Mathorez
D0509D5127C04BE

Jean-Philippe
MATHOREZ
Associé

Deloitte & Associés

Paris La Défense, le 28 mai 2026

DocuSigned by:
 EVEN Estelle
90480B476936455...

Estelle Even
Associée

COMPTES ANNUELS

en euros

ASSOCIATION Croix Rouge Insertion

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

**98 rue Didot
75014 Paris**

SIRET : 75170343000015

NAF : 9499Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
Compte rendu de travaux	3
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT - TRANSITION AU RGT 2023-03	
BILAN DE TRANSITION	
Bilan Actif - Transition	4
Bilan Passif - Transition	5
COMPTE DE RÉSULTAT DE TRANSITION	
Compte de résultat - Transition	6
Compte de résultat (suite) - Transition	7
DÉTAILS DES COMPTES DE TRANSITION	
Bilan Actif détaillé - Transition	8
Bilan Passif détaillé - Transition	12
Compte de résultat détaillé - Transition	16
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	23
Etat des immobilisations	29
Etat des amortissements	30
Tableau des subventions d'investissement	31
Etat des dépréciations	32
Etat des provisions	33
Etat des créances et des dettes	34
Charges à payer et produits à recevoir	35
Produits et charges constatés d'avance	36
Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice	37
Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation	38
Variation des fonds dédiés - Contributions financières	39
Variation des fonds propres 431-5	40
Effectif moyen	41
Filiales et participations	42

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **03/02/2026**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entité **Croix Rouge Insertion** relatifs à la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 18 838 994 €
- Déficit : 117 763 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris
Le 11/05/2026

Thibault DAVID
Expert-Comptable

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	77 910	66 426	11 484	22 188
Autres immobilisations incorporelles	1 164	1 163	1	1
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	133 113	84 491	48 622	58 758
Constructions	1 843 833	448 033	1 395 800	1 205 638
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	1 242 740	842 919	399 821	313 420
Autres immobilisations corporelles	3 024 490	1 724 641	1 299 849	1 330 596
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	161 039		161 039	225 934
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	633 495	632 400	1 095	1 095
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	17 431		17 431	17 110
Prêts				
Autres immobilisations financières	243 885		243 885	225 622
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	7 379 100	3 800 073	3 579 027	3 400 362
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	213 607		213 607	279 534
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 924 386	467 447	2 456 939	2 179 088
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 595 242	184 117	6 411 125	7 212 326
Charges constatées d'avance	30 898		30 898	34 323
Valeurs mobilières de placement				-12
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 147 399		6 147 399	4 596 367
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	15 911 531	651 564	15 259 967	14 301 627
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	23 290 631	4 451 637	18 838 994	17 701 989

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	128 749	128 749
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 000 000	2 000 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 290 949	1 290 949
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 485 348	-728 617
Excédent ou déficit de l'exercice	-117 763	-756 731
Situation nette	1 816 586	1 934 350
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 600 599	1 471 628
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	3 417 185	3 405 977
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	833 183	153 315
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	833 183	153 315
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	2 164 582	2 041 597
Provisions pour charges	103 558	125 224
TOTAL DES PROVISIONS IV	2 268 140	2 166 821
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 858 379	1 482 477
Emprunts et dettes financières diverses		2 132 303
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 300 306	1 969 497
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 232 100	1 953 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 525	108 977
Autres dettes	2 791 543	305 086
Produits constatés d'avance	3 114 634	4 023 938
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	12 320 486	11 975 876
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	18 838 994	17 701 989

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 485	1 352
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 620 651	3 038 256
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	6 025 507	4 976 211
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 844 235	15 083 755
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	190	3 396
Mécénats	48 889	38 415
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 026 568	744 417
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 498 019	1 179 924
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 500	
Utilisations des fonds dédiés	92 104	301 459
Autres produits	45 181	170 538
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	28 216 327	25 537 724
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 087 678	913 051
Variation de stocks	108 153	-14 576
Autres achats et charges externes	5 297 618	5 701 382
Aides financières	59 850	250
Impôts, taxes et versements assimilés	788 191	706 605
Salaires	14 762 372	13 574 227
Cotisations sociales	2 746 620	2 364 790
Dotations aux amortissement et dépréciations	829 909	749 636
Dotations aux provisions	1 488 895	1 265 036
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	23 947	
Reports en fonds dédiés	771 972	163 020
Autres charges	310 790	15 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	28 275 994	25 438 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-59 667	99 303
Produits financiers		
Produits financiers de participation	69	68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 060	2 721
Reprises sur dépréciations et provisions	50 000	
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	52 128	2 788

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		13
Intérêts et charges assimilées	50 342	74 678
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	50 000	
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	100 342	74 690
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-48 214	-71 902
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-107 881	27 401
Produits exceptionnels V	1 408	222 072
Charges exceptionnelles VI	107	951 481
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 301	-729 409
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	11 183	54 723
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	28 269 863	25 762 584
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	28 387 627	26 519 315
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-117 763	-756 731

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	111 832	
Prestations en nature	65 411	
Bénévolat	643 924	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	821 167	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	111 832	
Prestations en nature	65 411	
Personnel bénévole	643 924	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	821 167	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 18 838 994 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -117 763 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Présentation de l'association

L'association Croix-Rouge insertion a pour objet social de gérer, de promouvoir et de soutenir les activités d'insertion sociale et professionnelle. Elle s'appuie pour cela sur deux dispositifs d'insertion par l'activité économique que sont :

- Les chantiers d'insertion
- Les entreprises d'insertion

Ces dispositifs sont gérés au sein de 15 établissements, répartis sur 12 départements métropolitains. Les structures développent pour cela des activités de production de biens et de services, servant de support à l'insertion professionnelle des salariés en parcours que l'association emploie pour une durée allant de 4 à 24 mois. Les activités économiques sont variées mais structurées au sein de trois grandes filières : les services aux collectivités et aux entreprises, le transport et la logistique, les boutiques/recycleries.

Les chantiers d'insertion ont un modèle économique reposant principalement sur la subvention (70% de subvention pour 30% de chiffres d'affaires). La subvention principale est l'aide au poste que l'État (en co-financement avec les départements) verse aux structures pour financer les salariés en insertion. L'origine des autres subventions est diverse : collectivités, département, Région, État, Europe mais aussi entreprises ou fondations privées.

Les entreprises d'insertion ont un modèle économique reposant principalement sur le chiffre d'affaires (30% de subvention pour 70% de chiffres d'affaires). La subvention principale est l'aide au poste que l'État (en co-financement avec les départements) verse aux structures.

Pour l'accomplissement de ses missions, l'association dispose d'une centaine de permanents et d'un Siège qui pilote et appuie les différents établissements.

Périmètre de l'agrégation des comptes

L'association CROIX-ROUGE INSERTION (CRI) a été créée le 19/10/2011 par la Croix-Rouge Française et le fonds de dotation de la Croix-Rouge Française.

A la date du 31/12/2025, l'association CRI se compose de 16 établissements (1 siège et 15 établissements actifs) :

- Le siège situé au 21 rue de la Vanne, 92120 MONTRouGE
- L'établissement MAÏA & CHARENTE sis à LA COURONNE (16)
- L'établissement BEARN SOLIDARITE sis à PAU (64)
- L'établissement VALORIS TEXTILE sis à BUXEROLLES (86)
- L'établissement CAPDIFE sis à CLERMONT L'HERAULT (34)
- L'établissement IMPULSE TOIT sis à MARSEILLE (13)
- L'établissement IMPULSE TOIT PRECARITE ENERGETIQUE sis à MARSEILLE (13)
- L'établissement ADLIS sis à LUNEVILLE (54)
- L'établissement MAILLON NORMAND sis à BARENTIN (76)
- L'établissement PRE VERT sis à QUETIGNY (21)
- L'établissement LOGISCITE sis à BAGNOLET (93)
- L'établissement APPRO 77 sis à SAVIGNY LE TEMPLE (77)
- L'établissement LA FRINGUE HALLE sis à LE NEUBOURG (27)
- L'établissement VOCATION.S à LE MESNIL-LE-ROI (78)
- L'établissement COTE D'ALBATRE à SAINT-VALERY-EN-CAUX (76)
- L'établissement Agence Locale d'Insertion (ALI) à BONDY et BOBIGNY (93)

Des comptes annuels ont été établis par établissement et une agrégation des comptes a été réalisée au 31/12/2025. Chaque établissement fait appel à ses propres financeurs locaux, comme avant leur intégration dans l'association CRI.

Faits caractéristiques

La SASU VALORIS INTERIM, détenue à 100% par l'association CROIX-ROUGE INSERTION, a été liquidée en août 2025.

Par ailleurs, il a été décidé en 2025 un rapprochement entre la SASU VIF TRANSPORT & LOGISTIQUE filiale détenue à 100% par l'association CROIX-ROUGE INSERTION. Ce rapprochement devrait se concrétiser en 2026 et devrait prendre la forme d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP)

Au niveau de l'activité, cette année a été marquée par le développement de plusieurs programmes d'accompagnement hors IAE au sein des établissements ("Trouve ta Voie", "Initial" et "PerspecTIV").

L'année 2025 a également été marquée par une montée en charges du dispositif ALI.

Au niveau organisationnel, un nouveau conseil d'administration a été élu le 22 septembre 2025.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a appliqué les règlements ANC 2023-03 et 2022-06 à compter du 1er janvier 2025, ce qui constitue un changement de méthode par rapport au précédent exercice

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants pour CRI :

- En terme du résultat d'exploitation :

Les quotes-parts de subventions d'investissement, qui étaient renseignées dans la ligne autres produits du compte de résultat 2024, sont reclassées dans la ligne subventions d'exploitations en 2025.

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et inhabituels (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).
- Les comptes courants d'associé, qui étaient intégrés auparavant aux emprunts et dettes financières diverses, sont regroupés dans autres dettes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles. Ils sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

- Logiciels 1 an,
- Aménagements 3 à 10 ans,
- Agencements des constructions 5 à 20 ans,
- Installation technique 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage industrie 11 à 10 ans,
- Matériel de transport 3 à 5 ans,
- Matériel de bureau 3 à 10 ans,
- Matériel informatique 3 à 10 ans,
- Mobilier 3 à 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Une dépréciation des stocks est, le cas échéant, pratiquée lorsque la valeur de réalisation à la date d'arrêté des comptes est inférieure à la valeur d'entrée ou de production du stock.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les soldes au 31 décembre 2025 des comptes bancaires ouverts au Crédit Coopératif par chaque établissement ont fait l'objet d'une compensation (soldes débiteurs/soldes créditeurs) conformément à la convention de fusion.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciations sont appréciées au cas par cas compte tenu du risque de non-recouvrement évalué à l'arrêté des comptes.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres à la date d'attribution. Elles sont reprises au résultat au même rythme que les amortissements des biens qu'elles ont financé

Les quotes-parts de subventions d'investissement virés au compte de résultat sont comptabilisées en produits en résultat d'exploitation.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Les indemnités sont calculées en fonction de la convention collective SYNESI (convention en vigueur chez Croix Rouge Insertion)
- Seuls les salariés permanents et présents au 31 décembre 2025 sont retenus,
- Les salaires de références sont ceux perçus sur la période du 01/1/2025 au 31/12/2025,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2% (catégorie cadre et non cadre)
- Le taux de rotation retenu est faible (catégorie cadre et non cadre)
- Le taux de charges sociales patronales est de 45,3 %
- La table de mortalité est la table réglementaire TV 88/9
- La méthode de calcul est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (P.B.O)
- Le taux d'actualisation retenu est de 3,96 %

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 103 556 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Contributions volontaires en nature

En 2025, l'association CROIX-ROUGE INSERTION a procédé à la valorisation et la comptabilisation des contributions volontaires en nature pour la première fois.

Les activités de bénévolat au titre de l'exercice 2025 ont été décomptées pour 18 075 heures.

La valorisation de ce bénévolat a été réalisée à un taux horaire moyen brut chargé de 35,625€/heure, soit un montant global du bénévolat valorisé à 643 924 euros.

Le taux horaire moyen brut chargé de 35,625€/heure retenu est le même que celui repris par la CROIX-ROUGE Française.

Par ailleurs, l'association bénéficie de mise à disposition gratuite de biens estimé en 2025 à 111 832 euros incluant principalement la mise à disposition d'un local atelier de 340 m2 et d'un local de 440 m2 par une communauté de communes en Normandie, de 2 terrains (1,1HA et 2,5 HA) par la mairie de Quetigny, de 3 jardins à Béziers, Montagnac et Valros et d'un bâtiment agricole de 360 m2 par le Département de la Côte d'Or

Enfin, elle bénéficie d'une mise à disposition gratuite de personnel (sous la forme de mécénat de compétences) valorisée à 65 411 euros, dont 59 562 € d'une personne mis à disposition par la banque CREDIT MUTUEL.

Informations sur les ressources liées à la générosité du public et les contributions financières

L'association ne fait pas appel à la générosité du public tel que défini par les articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7/08/1991.

À ce titre elle n'est pas soumise à l'obligation de produire dans l'annexe de ses comptes annuels un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ainsi qu'un compte d'emploi des ressources (CER).

Elle peut conclure des conventions de mécénat dont les montants figurent dans le compte dédié du compte de résultat. Elle bénéficie par ailleurs d'une aide financière en provenance de la Croix Rouge Française comptabilisés en contribution financière.

Ne dépassant pas 153 K€ de dons collectées en 2025, elle n'est pas soumise à l'établissement d'un état des avantages et ressources en provenance de l'étranger.

Engagements hors bilan

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre de la mission légale de commissaire aux comptes se sont élevés à 21 040 € HT au titre de l'exercice 2025. Il n'y a pas eu d'honoraire en 2025 au titre de services autres que la certification des comptes.

Commissaires aux comptes	Montant Honoraires Hors Taxes en EUROS
MAZARS	10 520,00
DELOITTE	10 520,00

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
CROIX-ROUGE FRANCAISE	CROIX-ROUGE INSERTION est une association qui fait partie du périmètre de combinaison de l'association CROIX-ROUGE FRANCAISE	2 382 463 €	Ces transactions concernent principalement les avances de trésorerie consenties par la CROIX-ROUGE FRANCAISE au profit de la CROIX-ROUGE INSERTION.

Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants et bénévoles salariés

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour

Régime fiscal

L'association n'est pas fiscalisée à l'exception de trois établissements (Logiscité, Valoris et Impulse Toit PE) qui relèvent des impôts commerciaux (IS et TVA).

Autres informations

Croix Rouge Insertion fait partie du périmètre de combinaison de la Croix Rouge Française.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	79 331	820	2 240	77 910
Autres immobilisations incorporelles	12 092		10 927	1 164
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 422	820	13 167	79 075
Immobilisations corporelles				
Terrains	133 113			133 113
Constructions	1 489 891	368 668	14 726	1 843 833
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 051 775	203 432	12 467	1 242 740
Autres immobilisations corporelles	2 758 159	395 595	129 264	3 024 490
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	225 934	311 878	376 772	161 039
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 658 872	1 279 573	533 230	6 405 215
Immobilisations financières				
Participations	683 495		50 000	633 495
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	17 110	320		17 431
Prêts				
Autres immobilisations financières	225 622	21 767	3 504	243 885
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	926 227	22 087	53 504	894 810
TOTAL GÉNÉRAL	6 676 521	1 302 479	599 901	7 379 100

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	820			820		
Total immobilisations corporelles	1 279 573	376 772		902 800		
Total immobilisations financières	22 087			22 087		
TOTAL GÉNÉRAL	1 302 479	376 772		925 707		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	13 167					13 167
Total immobilisations corporelles	533 230	376 772		123 783		32 675
Total immobilisations financières	53 504			25 000		28 504
TOTAL GÉNÉRAL	599 901	376 772		148 783		74 346

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	57 142	11 524	2 240	66 426
Autres immobilisations incorporelles	12 091		10 927	1 163
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 233	11 524	13 167	67 589
Immobilisations corporelles				
Terrains	74 355	10 136		84 491
Constructions	284 253	163 788		448 033
Installations techniques, matériel et outillages industriels	738 356	114 435	9 872	842 919
Autres immobilisations corporelles	1 427 563	364 405	67 330	1 724 641
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 524 526	652 764	77 202	3 100 083
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	2 593 759	664 288	90 369	3 167 673

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	11 524		11 524		
Immobilisations corporelles	652 764		652 764		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	664 288		664 288		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	13 167			13 167
Immobilisations corporelles	77 202		64 836	12 365
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	90 369		64 836	25 532

Commentaires : néant

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	2 047 883	312 865	14 107	2 346 641
Quotes-parts virées au résultat	-576 255	14 850	184 637	-746 042

Au 31/12/2025, les subventions d'investissement nettes des quotes-parts virées au résultat s'élèvent à 1 600 599 euros.

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations	682 400		50 000	632 400
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	682 400		50 000	632 400
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	377 509	181 252	91 314	467 447
Autres dépréciations	227 507	285 115	328 505	184 117
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	605 016	466 367	419 819	651 564
TOTAL GÉNÉRAL	1 287 416	466 367	469 819	1 283 964

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	2 041 597	1 362 143	1 239 158		2 164 582
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	2 041 597	1 362 143	1 239 158		2 164 582
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	125 224	103 558	125 224		103 558
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	125 224	103 558	125 224		103 558
TOTAL DES PROVISIONS	2 166 821	1 465 701	1 364 382		2 268 140

Les provisions pour risques sont réparties comme suit :

- Provision pour risque sur subventions pour 2 119 K€
- Provision pour litige pour 45 K€

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	243 885		243 885
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	430 466	430 466	
Clients, usagers et comptes rattachés	2 493 920	2 493 920	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 952	6 952	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 545	6 545	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	146 255	146 255	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 881 775	5 881 775	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	114 308	114 308	
Débiteurs divers	439 407	439 407	
Charges constatées d'avance	30 898	30 898	
TOTAL	9 794 411	9 550 526	243 885
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	1 858 379	1 858 379		
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 300 306	2 300 306		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	814 265	814 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	907 302	907 302		
Impôts sur les bénéfices	8 834	8 834		
Taxe sur la valeur ajoutée	223 686	223 686		
Autres impôts, taxes et assimilés	278 013	278 013		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 525	23 525		
Confédération, fédération, union, associations affiliées	2 531 755	2 531 755		
Autres dettes	259 788	259 788		
Produits constatés d'avance	3 114 634	3 114 634		
TOTAL	12 320 486	12 320 486		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	737 222	771 089
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 007 766	870 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 180	
Autres dettes	209 511	98 644
TOTAL	1 960 679	1 739 852

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	646 654	560 260
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	309 456	462 683
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		34
TOTAL	956 110	1 022 977

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	3 114 634	4 023 938
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		3 114 634	4 023 938

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	30 898	34 323
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		30 898	34 323

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
MAIA CHARENTE - MMPT 2C	50 000	84 572	50 004			84 568	
MAIA CHARENTE - DDETSP	12 262		12 262				
MAIA CHARENTE - DEPARTI	6 314		6 314				
MAIA CHARENTE - PANIERE		20 501	20 501				
MAIA CHARENTE - DDETSP		17 733				17 733	
MAIA CHARENTE - DEPARTI		18 345	1 655			16 689	
APPRO 77 - PANIER 115		42 731				42 731	
BEARN SOLIDARITE - INITIA		37 820				37 820	
BEARN SOLIDARITE - O2R		113 236				113 236	
CAPDIFE - INITIAL PLUS		32 410				32 410	
CAPDIFE - TRAJECTOIRE		2 729				2 729	
PREVERT - MMPT		65 000				65 000	
SIEGE - ESF INITIAL		23 017				23 017	
VOCATIONS - RECONNECT		100 996				100 996	
TOTAL	68 576	559 090	90 736			536 929	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
ADLIS - VINCI	7 741		860			6 881	
BEAR SOLIDARITE - AGR2		14 067				14 067	
CAPDIFE - MMPT 1	40 000	13 046				53 046	
CAPDIFE MMPT 2		43 334				43 334	
CAPDIFE - ESF+ INITIAL		39 489				39 489	
PREVERT - PPG		70 000				70 000	
MAIA CHARENTE - SEA	-4 015	10 246	6 231				
MAIA CHARENTE - COCAGN	7 895		7 895				
MAIA CHARENTE - COCAGN	33 118	43 200	6 882			69 436	
TOTAL	84 739	233 382	21 868			296 253	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	128 749				128 749
Fonds propres avec droit de reprise	2 000 000				2 000 000
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 290 949				1 290 949
Report à nouveau	-728 617	-756 731			-1 485 348
Excédent ou déficit de l'exercice	-756 731	756 731		117 763	-117 763
Situation nette	1 934 350			117 763	1 816 586
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 471 628		327 715	198 744	1 600 599
Provisions réglementées					
TOTAL	3 405 977		327 715	316 507	3 417 185

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	45
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	566
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	611

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
VIF TRANSPORT 8	632 400	-1 855 670	100.00	632 400					98 001	
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1 Filiales non reprises au § A										
a Françaises										
b Étrangères										
2 Participations non reprises au § A										
a Françaises										
b Étrangères										

Commentaires : néant